

**Compte rendu de la session d'automne 2010 (19-21 octobre)**  
**Section 32 du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS): Mondes anciens et médiévaux**

Excusé(e)s : Alessia Guardassole, Arnaud Suspène.

**Approbation du procès-verbal de la session de printemps 2010**

Procès-verbal adopté à l'unanimité des présents. NB absente à la session de printemps ne prend pas part au vote.

**Intervention de Patrice Bourdelais (PB), directeur de l'InSHS (19 octobre 2010) :**

Discours de politique générale des SHS.

Postes mis aux concours 2011 : le taux de remplacement sera de 0,85% à l'InSHS ; les années précédentes le taux de remplacement était de 0,5%. Les SHS bénéficient d'une augmentation de postes au concours cette année pour pallier les déficits des années précédentes. Cette augmentation se poursuivra l'an prochain. Le taux de remplacement des IT sera de 0,84%.

Pour la section 32, au nom de l'InSHS il y aura :

- 1 directeur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe externe
- 7 directeurs de recherche de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 chargés de recherche de 1<sup>ère</sup> classe
- 4 chargés de recherche de 2<sup>ème</sup> classe

Et il devrait y avoir un poste de chargé de recherche affecté à la section 32 par l'InEE.

Pour les 7 postes de DR2 interne, le taux de pression doit être identique sur toutes les sections et en fonction du nombre de CR1 ayant 6 ans d'ancienneté.

Une petite moitié des postes sera colorisée : 3 sur 6 postes CR.

Axes prioritaires, communs à tout le CNRS : santé, bien-être, alimentation, environnement, information, communication, genre et les aires culturelles plus spécifiques pour l'InSHS. Quelques postes seront affectés sur sites ou UMR en péril (très faible effectif de chercheurs). Comme élément de réflexion supplémentaire il faudrait prendre en compte la date d'entrée du dernier chercheur recruté par UMR.

L'InEE ouvrira un poste, affecté à la section 32.

Cette augmentation de postes impose le choix des bons colorages, de recruter les meilleurs.

Notre pratique du rapport est datée et peu efficace pour justifier les choix : par exemple pour les passages DR2, DR1 ou DRCE, les rapports sont trop longs, trop chiffrés ; il faut terminer sur 10 lignes pour mettre en valeur ce que le chercheur a apporté à sa discipline (ce que font par exemple les biologistes depuis longtemps).

N'est maîtrisé en interne en SHS que le concours CR, tout ce qui se fait au niveau DR ne se fait plus en interne.

Informations et précisions sur les Labex

Les Labex n'ont pas pour vocation de déstabiliser ou remplacer les UMR ; ils doivent avoir à moyen ou long terme les mêmes effets qu'un projet européen réussi. Les UMR restent en place tant qu'elles donnent satisfaction. Les Labex élus ne seront pas très nombreux, mais l'accent sera mis sur la pluridisciplinarité. Les Labex qui souhaitent un soutien du CNRS, voire plus tard, s'ils sont sélectionnés, un appui financier (ou moyens) du CNRS, ont tout intérêt à être soumis au CNRS.

Budget : Comme les postes en remplacement ont été maintenus au CNRS, le budget libre est amputé d'autant. Donc, en moyenne, le soutien de base globalisé sera de -5 à -10% pour les laboratoires ; retour au budget de 2009.

**Discussion**

Concours :

MB : Les fléchages pour les postes au concours auront-ils lieu vers les UMR peu dotées jusqu'à présent ?

PB : Il s'agit plutôt d'un fléchage sur site (« plutôt arroser où c'est déjà mouillé »).

CM : Y a-t-il des directives pour l'âge moyen des recrutements et des promotions ?

PB : Aucune directive à ce sujet.

NB : On constate que pour les postes mis au concours en section 32 il n'y a aucune augmentation. Or dans un discours récent de Mme Péresse, il faut soutenir, par exemple, les langues anciennes.

CM : En 4 ans (2006-2010), la section 32 est passée de 342 chercheurs à 281, elle a donc fort besoin d'être soutenue.

JYE : La section 32 a le sentiment d'avoir été lésée depuis plusieurs années (notamment, pas de retour sur les postes rendus au CNRS sur les chaires d'excellence en 2009), pas d'augmentation cette année.

PB : Si la section 32 n'a pas davantage de postes, c'est qu'en 2010, il y a moins de départs que dans les autres sections. En DR2 interne, l'InSHS a prévu 2 postes pour la 31 ; ainsi que 2 postes de CR.

Lorsque l'on crée un nouvel institut, il faut insuffler plus de postes, mais la DS de l'InEE estime avoir atteint cette année sa vitesse de croisière. Sur les sections interdisciplinaires (CID), l'InSHS met des postes chaque année : ce sont des postes en moins pour les sections.

KB : Le remplacement a-t-il été fait tenant compte simplement des départs 2010 sachant que les chiffres varient énormément d'une année sur l'autre ?

PB : Sur les départs à la retraite, la moyenne a été faite sur les départs 2011-2013. Les axes prioritaires dans les fléchages et coloriations ne changeront pas sur plusieurs années. Il est important de sauver les UMR en péril.

BF : La politique de site ne va-t-elle pas favoriser les laboratoires parisiens et lyonnais ?

PB : C'est possible. Il faut que des petites unités sur grands sites puissent survivre au milieu des grandes UMR. En province, il faut tenir compte du soutien local. Mais la politique est celle de sites ; la situation changera mais peut-être moins qu'on le dit aujourd'hui. Les petites unités dans des universités un peu à part doivent être excellentes sur leur créneau pour survivre.

#### Alliance ATHENA :

M. PdB : Qu'en est-il de la grande alliance des SHS ?

PB : Cette alliance réunit divers organismes de recherche et la CPU. Elle doit définir les grandes orientations de la recherche en SHS. Le directoire est composé de 9 personnes avec des groupes de travail thématiques. Il y aura systématiquement un membre du CS de l'Institut dans ces groupes de travail. L'alliance se met en place, comme beaucoup d'autres mécanismes de régulation. Les premiers groupes de travail doivent préparer des rapports sur l'internationalisation des SHS, sur les problèmes de valorisation et d'entreprise, sur les infrastructures (état de l'art et mesures à prendre). PB participe mercredi 20/10 à une table ronde : les SHS dans les pôles de compétitivité (il y en a 78).

#### Labex :

NB : Quel sera le poids des Labex dans les commissions CNRS ?

PB : La commission internationale mise en place par le CNRS-InSHS devra regarder dans les dossiers quels sont les soutiens des différents Labex et choisir ceux qui intéressent le CNRS.

JYE : Les équipes à l'étranger vont-elles se trouver en dehors du système ?

PB : Il y aura peut-être un Labex inter-UMIFRE les réunissant tous. La participation du CNRS sur les Labex peut se traduire par des dotations d'IT et chercheurs sur ces Labex.

CM : Ces postes seront-ils pris sur les postes mis au concours ?

PB : Bien sûr, on n'invente pas les postes !

#### Colloques et revues :

MB : Qu'en est-il de l'évaluation des colloques ; le critère sur la visibilité internationale est-il maintenu ?

PB : Oui, la moitié du soutien aux colloques passe aux revues pour une traduction en anglais. M. Colosimo au CNL lance un projet identique. Va constituer une commission avec des représentants des sections pour sélectionner 4 revues par section. Soit 40 revues subventionnées = 2 millions d'euros (budget de l'Institut est de 21 millions d'euros, soit 10% du budget).

SM : Budget récupéré sur les colloques paraît ridicule en regard de ce chiffre.

PB : Rien n'est ridicule, 100 000 € sont toujours bons à prendre. Certaines grandes revues reçoivent 70% de leurs articles en anglais et donc une petite somme est suffisante.

FQ : S'agit-il des revues diffusées sur Internet ?

PB : Oui

#### PEPS :

VG : Qu'en est-il des nouveaux PEPS ?

PB : Voir le site de l'InSHS : ce sont des projets juniors et interdisciplinaires, 3 pages de projet. 2 campagnes dans l'année suffisamment tôt pour pouvoir disposer des crédits.

CR : On avait parlé d'une évaluation par les sections...

PB : Il faut voir si l'évaluation est faisable en section.

*La section relève la demande de rédiger des rapports sur les candidats aux concours et à la promotion mettant en valeur les apports et les innovations des chercheurs dans leurs disciplines respectives, et incite ces derniers à composer leurs dossiers en ce sens. Elle recommande aux DU d'en informer les chercheurs.*

#### **Élection d'un membre au poste vacant en remplacement d'Henri Tréziny (collège A1)**

2 candidats : Frantz Grenet, DR1, UMR 8546 (Paris)

Pierre Moret, DR2, UMR 5608 (Toulouse)

*Pierre Moret est élu avec 13 voix contre 6 voix pour Frantz Grenet et 1 abstention*

### **Élection d'un membre de la section au bureau**

André Binggeli est élu au bureau *par 18 voix et 2 abstentions.*

### **Demande de création de GDR**

Avis très favorable pour *Les Capétiens et leur royaume (987-1328) : dynamiques territoriales, administratives et documentaires* (Barthélemy)

Avis favorable pour *Mondes britanniques* (Genet)

### **Avis sur des changements de directeur d'unités**

Nomination d'Emmanuèle CAIRE en qualité de directrice de l'UMR 6125 en remplacement de G. Dorival. La section ne se prononce pas en l'absence du CV de la candidate élue.

Nomination de Francis JOANNES en qualité de directeur, Pascal DARCQUE et Monique OLIVE en qualité de directeurs adjoints de l'UMR 7041 en remplacement de A.-M. Guimier-Sorbets et Ph. Soulier. Avis très favorable.

Nomination d'Anne-Marie ADAM en qualité de directrice de l'UMR 7044 en remplacement de D. Beyer. Avis très favorable.

Nomination de Madame Pollet Samvelian en qualité de directrice de l'UMR 7528 en remplacement de Ph. Huyse. La section ne se prononce pas en l'absence du PV de l'élection.

Nomination de Stéphane VERGER en qualité de directeur de l'UMR 8546 en remplacement de D. Briquel. Avis très favorable.

Nomination de François BARATTE, Véronique BOUDON-MILLOT, Françoise MICHEAU, Christian ROBIN et Dominique VALBELLE en qualité de directeurs adjoints de l'UMR 8167. Avis favorable.

Nomination de François CHAUSSON et de Christian JACOB en qualité de directeurs adjoints de l'UMR 8210. Avis favorable.

Nomination de Claire HANUSSE en qualité de directrice adjointe de l'UMR 6273. Avis favorable.

*La section 32 considère que, dans le cas d'un changement de la direction d'une UMR ou de la nomination de directeurs adjoints, elle ne peut se prononcer lorsqu'elle n'a pas le PV de l'élection du directeur/directeur adjoint et le CV de(s) l'élue(s).*

### **Intervention de François-Joseph Ruggiu et de Françoise Le Mort, DAS de l'InSHS (19 octobre)**

Les deux DAS se présentent :

FJR : Professeur d'histoire moderne (Paris-Sorbonne), histoire sociale, mondes français et britanniques, histoire de la famille, histoire de l'empire.

Est en charge d'une partie des équipes des sections 32, 33 et 39, et a une mission transversale : valorisation et communication.

FLM : Chercheur CNRS Archéorient MOM ; archéo-anthropologie des sociétés néolithiques à Chypre.

Est en charge des très grands équipements numériques et plates-formes numériques (il y en a 7).

Archéologie avec FJR (partage des unités pour un seul référent) mais travaillent ensemble sur toutes les unités de la section 32. S'occupe aussi des unités de la 31 restées en SHS.

### **Concernant les revues :**

Le chantier des revues est prioritaire pour l'InSHS. Mme O. Comptat vient d'être nommée (en remplacement de J. Menut). Audit interne sur l'ensemble des revues. Critères sur la labellisation, le soutien financier, le pourcentage d'IT affecté aux revues.

KB : le projet de traduction de certaines revues n'exclut-il pas le financement d'autres revues ?

FJR : il s'agit de deux actions différentes.

NB : allez-vous mettre en œuvre des critères ou bien la section doit-elle s'en charger ?

FJR : La direction va définir des critères.

AR : comment la direction de l'InSHS se situe-t-elle par rapport au classement européen ?

FJR : la réflexion a été lancée sur les revues soutenues par l'Institut à l'heure actuelle.

AR : comment la traduction en anglais va-t-elle se combiner entre la politique intra- et extra-nationale ?

FJR : il ne s'agit pas simplement d'une politique de traduction vers l'anglais, il peut s'agir d'autres langues.

NB : Existe-t-il encore un label CNRS pour les revues sans soutien financier d'aucun ordre ?

FJR : je n'ai pas la réponse.

NB : dans les politiques de traduction, il existe déjà trivium.org, une entreprise de traduction. Comment le CNRS va-t-il se positionner par rapport à ces entreprises ?

FJR : nous n'avons pas encore la réponse à cette question.

*Puis les membres de la section commentent et proposent quelques changements sur les coloriations envisagés pour les postes mis aux concours chercheurs 2011. Ceux-ci seront connus prochainement.*

FJR : Il ne s'agira que de coloriations. Il y a deux types de coloriations : les premiers rentrent dans les thématiques que l'InSHS souhaite soutenir de manière pluriannuelle et il y a les autres (genre, aires culturelles). Les coloriations ont été définies pour tenter de trouver un point d'équilibre entre les demandes et le vivier. Un « axe prioritaire » ne signifie pas que toutes les sections devront s'aligner chaque année sur ces thématiques. Il y a des axes prioritaires mais c'est bien sûr l'excellence qui prime.

SM : y a-t-il une limite d'âge pour les recrutements CR2 et CR1 ?

FJR : il n'y a pas de limite d'âge pour ces concours.

FJR : Les candidats recrutés en 2010 ont été affectés dans les laboratoires qu'ils avaient demandés. En ce qui concerne les détachements, il y en aura 11 pour tout le CNRS en 2011 ; il n'y aura pas de campagne de recrutement car le nombre de postes est trop faible. Les détachements sont gérés par la DRH.

*FJR et FLM restent un moment pour observer les travaux de la section.*

### **Examen des demandes d'aide aux revues et périodiques**

11 revues examinées : 11 avis très favorables (*L'année épigraphique, Perspectives, Tabularia, Revue des études grecques, Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale, Cahiers de civilisation médiévale, Food & History, Revue de l'histoire des religions, Médiévales, CLIO, Archéosciences*).

*La section s'interroge sur l'utilité de ses avis qui sont donnés sans disposer de critères spécifiques pour examiner ces dossiers. Elle a proposé à F.-J. Ruggiu et F. Le Mort, DAS de l'InSHS, de mener une véritable enquête sur les revues liées à la section 32.*

### **Reconstitution de carrière**

Avis très favorable pour S. Campanini et M. Morard.

### **Demande de subvention de colloques :**

→ Les manifestations proposées par Dominique Cardon, *ISEND 2011 Europe (International Symposiums and Exhibitions on Natural Dyes)*, sont d'envergure planétaire et ne relèvent pas d'une section du CNRS mais plutôt de l'institution dans son ensemble.

*La section 32 soutient vivement ce dossier mais ne peut le traiter sur le même plan que les colloques qu'elle a classés lors de sa session.*

→ La section 32 a examiné les colloques selon les critères suivants :

- l'insertion dans le périmètre de la section
- le caractère innovant des problématiques
- la dimension internationale ainsi qu'éventuellement l'ancrage dans un réseau national et/ou international
- la cohérence et l'achèvement du programme
- les perspectives de publication

13 dossiers sont examinés, 8 sont classés :

1<sup>er</sup> *Les voies de l'intégration, à Rome et dans le monde romain* (Benoist)

2<sup>èmes</sup> ex-aequo : *L'identité à travers l'éthique* (Stökl Ben-Ezra)

*Prédication et performance (Moyen Âge et débuts des temps Modernes)* (Polo de Beaulieu)

4<sup>èmes</sup> ex-aequo : 35<sup>ème</sup> colloque de l'association française pour l'étude de l'âge de fer (AFEAF) (Verdin)

*Archéométrie 2011, XVIIIème colloque du GMPCA* (Sapin)

6<sup>èmes</sup> ex-aequo : *Les enjeux intellectuels des pratiques d'érudition* (Smith)

*Symposium du réseau CorHaLi XXI : Les trois Electre : L'innovation dans la tradition* (Blaise)

8<sup>ème</sup> : *Formes, usages et visées des pratiques mythographiques de l'Antiquité à la Renaissance* (Fabre-Seris)

Ne sont pas classés :

*Des nains ou des géants ? Emprunter, créer au Moyen Âge* (Galderisi)

*L'évaluation des productions scientifiques : des innovations en SHS ?* (Kosmopoulos)

*Temps, espace et pollen : Cinquante ans de palynologie à l'Institut français de Pondichéry* (Krishnam)

*Aires linguistiques/aires archéologiques* (Le Bris)

*Normes et anthropologie au Moyen Âge. Approches historiographiques et champs actuels de la recherche* (Lemesle)

### **Demandes d'accueil en détachement (1<sup>ère</sup> demande)**

Avis très favorable pour LESIEUR Bénédicte (UMR 8167)

Avis favorable pour MOREL Yann (UMR 8529)

### **Intégration dans le corps des chercheurs**

S. Lazaris (UMR 7044) avis défavorable.

### **Titularisation de chercheurs (fin de stage, recrutement 2009)**

Avis très favorable pour M. Cronier, M. Morard, V. Prigent, A. Tenu.

### **Evaluations suite à demande de réexamen :**

Sur les 6 dossiers qui avaient fait l'objet d'un avis différé au printemps, 3 ont donné lieu à un avis favorable, 3 à un avis réservé.

### **Suivis post-évaluation :**

3 dossiers avaient fait l'objet d'un avis réservé au printemps, le suivi post-évaluation a donné lieu à de brefs rapports qui seront transmis aux chercheurs ; ceux-ci sont fortement encouragés à remettre un rapport sur leurs travaux lors des prochaines évaluations biennales et quadriennales.

### **Écoles thématiques**

Les écoles thématiques ne sont a priori pas destinées à la formation des doctorants : <http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/competences/projet-ecoles-them.htm>

2 avis très favorable : *Méthodes quantitatives en sciences sociales* (Contamin) ; *La fabrication monétaire dans l'Antiquité* (Gruel)

2 avis favorable : *Les sources et les nouveaux outils numériques de l'historien* (Genet) ; *Analyses archéométriques des céramiques archéologiques : pourquoi ? comment ?* (Huet)

### **Confirmation de l'affectation des chercheurs reçus aux concours 2009 et choix des directeurs de stage (CR).**

Avis très favorable pour toutes les affectations.

ALIQUOT	Julien	CR2 UMR 5189	N. Belayche
GUERMEUR	Ivan	CR1 UMR 5140	J.-Y. Empereur
SARAH	Guillaume	CR2 UMR 5060	Chr. Rendu
SCHIETTECATTE	Jérémie	CR2 UMR 8167	A. Binggeli
STUTZMANN	Dominique	CR1 UPR 841	M. Polo de Beaulieu
VOGUET	Elise	CR2 UPR 841	E. Chaumont
DEROCHE Vincent		DR2 UMR8167	
DRAELANTS Isabelle		DR2 ERL7229	
FRANCOIS Véronique		DR2 UMR6572	
JOLIVET vincent		DR2 UMR8546	
LANOS Philippe		DR2 UMR5060	
MAITRE Claire		DR2 UPR841	
TARDY Dominique		DR2 USR3155	
THIERS Christophe		DR2 USR3172	

### **Présentation du nouveau système de formulaire en ligne des rapports de section (rs)**

Le formulaire en ligne sur e-évaluation est accessible à 4 intervenants : rapporteur, président, secrétaire scientifique, assistant du CoNRS (ACN). Le rapporteur saisit son rapport en ligne et valide. Puis le président et le secrétaire valident à leur tour et l'ACN donne l'avis final. Pour cette session, les rapports sur les unités utilisent ce nouveau système.

### **Promotion de CR2 à CR1 (propositions)**

Avis très favorable pour 2 candidats : C. Louis, C. Sanchez.

Avis défavorable pour 1 candidat : J. Demade.

### **Promotion de DR2 à DR1 (propositions)**

[La section 32 devrait disposer de 4 à 6 promotions, vraisemblablement 5]

26 candidats (moyenne d'âge 59,3 ans ; 10 femmes, 16 hommes).

Sont classés : 1<sup>er</sup> S. Aufrère. 2<sup>e</sup> Ph. Fluzin. 3<sup>e</sup> D. Delattre. 4<sup>e</sup> M.-Chr. Hellmann 5<sup>e</sup> D. Iognat-Prat. 6<sup>e</sup> H. Cuvigny. 7<sup>e</sup> P. Mane. 8<sup>e</sup> H. Tréziny.

**Promotion de DR1 à DRCE1 (propositions)**

[La section 32 devrait disposer d'une promotion]

5 candidats (moyenne d'âge 60,6 ans ; 1 femme, 4 hommes).

Sont classés : 1<sup>er</sup> Jacques Dalarun. 2<sup>e</sup> Pierre Rouillard. 3<sup>e</sup> Pierre Judet de la Combe. 4<sup>e</sup>. Anne-Marie Eddé.  
5<sup>e</sup> Alain Guerreau.

**Préparation de la campagne de recrutement des chercheurs 2011**

Le décret autorisant la présélection des candidats pour l'audition n'est pas encore passé. S'il ne passe pas d'ici la fin du mois de novembre, certains RV indiqués ci-dessous seront supprimés.

Équivalences : 24 janvier

Bureau admissibilités : 28 janvier

Admissibilités : 24 février

Bureau du jury : 25 février

Auditions : 4 – 8 avril

Délibérations : 11 – 12 avril

Experts : non

Audition des candidats DR : oui

**Calendrier de la session de printemps**

Bureau de printemps : 13 avril

Session de printemps : 30 mai – 1 juin

Cécile Michel, secrétaire scientifique de la section 32